

5,4 millions de dollars de nouveaux financements pour les forêts tropicales

Quarante et unième session du Conseil international des bois tropicaux

6–11 novembre 2006

Yokohama, Japon

A sa 41^{ème} session, le Conseil international des bois tropicaux a engagé plus de 5,4 millions de dollars EU pour de nouveaux projets et activités de conservation et de gestion, utilisation et commerce durables des ressources de la forêt tropicale. Les fonds engagés à cette session viennent s'ajouter aux 6,1 millions de dollars annoncés en juin dernier à la 40^{ème} session du Conseil, ce qui porte le total engagé en 2006 à plus de 11,5 millions de dollars EU.

A cette session, le Conseil a financé onze projets et sept avant-projets (voir leurs descriptifs à la page 18). Des fonds supplémentaires ont également été attribués afin d'aider les pays membres de l'OIBT à se doter des compétences nécessaires pour appliquer les prescriptions découlant de l'inscription d'espèces à bois d'œuvre aux Annexes de la CITES, y compris une aide de 3 millions de dollars apportée par la Communauté européenne. Les travaux de CITES en la matière faisaient partie des nombreuses activités passées en revue par le Conseil dans son bilan provisoire du Programme de travail de l'OIBT pour 2006–2007. Une autre activité qui figure au programme de travail, celle de contrôler le rapport entre changements climatiques et forêts tropicales, a reçu un financement complémentaire en vue de l'élaboration d'un rapport sur les faits nouveaux survenus dans les négociations sur l'évolution du climat et ce qu'ils impliquent pour les forêts tropicales. En outre, le Conseil a réapprovisionné le Fonds Freezailah pour les bourses (voir une liste des boursiers à la page 23), pour que cet important programme puisse continuer à offrir des bourses à des candidats méritants.

Le Conseil a prorogé le traité qui régit l'Organisation, l'AIBT de 1994, et a décidé de faire régulièrement à ses prochaines sessions un bilan des ratifications du nouvel accord. Le Conseil a également arrêté la procédure de sélection d'un nouveau Directeur exécutif, ce poste devenant vacant en novembre 2007 (voir à la page 32 la liste des postes vacants à l'OIBT).

Les principaux bailleurs de fonds à cette session ont été les gouvernements du Japon, de la Suisse, des États-Unis et de la France. Ont également annoncé des financements le Fonds commun pour les produits de base et les gouvernements finlandais, norvégien, australien, coréen et néerlandais. Enfin, des fonds ont été mobilisés à partir des ressources libres d'affectation dont dispose l'Organisation, en particulier le Sous-compte B du Fonds pour le partenariat de Bali.

Coopération en matière de bourses

16^{ème} Réunion des Hauts fonctionnaires chargés de l'administration des bourses dans le système des Nations Unies et des représentants des Bureaux de placement dans les pays hôtes

6–8 novembre 2006

Paris, France

Les Hauts fonctionnaires chargés de l'administration des bourses dans le système des Nations Unies (SFOS) et les représentants des Bureaux nationaux de placement et de supervision se réunissent tous les deux ans pour échanger des vues sur les aspects opérationnels et administratifs de leurs programmes de

bourses, pour harmoniser les pratiques et les procédures dans l'administration des bourses et pour étudier les enjeux communs des programmes de bourses. La 16^{ème} réunion du groupe SFOS a été organisée par le Département des affaires économiques et sociales (DAES/ONU) en tant que Mécanisme interinstitutions pour la coordination en matière de bourses, et a été accueillie par l'UNESCO. Les représentants d'une quarantaine d'organisations étaient présents à la réunion.

Les participants ont délibéré sur diverses questions: i) la coopération Sud-Sud et son impact sur la formation et les bourses, ii) le rôle des Bureaux nationaux de placement et de supervision dans l'exécution des programmes de bourses mis en place par les institutions de l'ONU, iii) le site Web de l'ONU consacré aux bourses et le nouveau bulletin d'information mondial, iv) les nouveaux programmes de partenariat avec les établissements universitaires, les fondations, les ONG et le secteur privé, et v) l'évaluation des bourses.

Coopération Sud-Sud: L'OMS a signalé qu'un environnement comparable pour les boursiers, une efficacité par rapport au coût et le renforcement des capacités dans les établissements de formation du Sud sont de nature à valoriser une telle coopération. Cependant, a-t-on précisé, la coopération Sud-Sud ne remplace pas la coopération Nord-Sud; elle ajoute une nouvelle dimension de coopération triangulaire (la collaboration Sud-Sud étayée par des partenaires du Nord s'occupant de développement).

Rôle des Bureaux nationaux de placement et de supervision: Les bureaux situés dans le Nord peuvent servir de centre de liaison entre les établissements de formation du Nord et ceux du Sud, en plus de leur rôle traditionnel de placement des boursiers de l'ONU dans leurs pays respectifs. Les institutions des Nations Unies ont été encouragées à partager des informations sur les établissements de formation et les centres d'excellence du Sud, en vue de les signaler sur le site Web commun du DAES/ONU consacré aux bourses.

Site Web de l'ONU et nouveau bulletin mondial consacrés aux bourses: Le DAES/ONU a informé les participants qu'il a mis à jour son site Web sur les bourses, de manière à indiquer des liens avec tous les programmes de bourses du système des Nations Unies, et à permettre de consulter un nouveau bulletin mondial sur le programme de bourses au sein de l'ONU sur le site <http://esa.un.org/techcoop/fellowship.asp>. Les institutions des Nations Unies ont aussi été encouragées à employer le forum en ligne conçu par le DAES pour des conférences électroniques sur des questions d'intérêt commun.

Nouveaux programmes de partenariat: Les partenariats en matière de formation font désormais partie intégrante des travaux au sein du système des Nations Unies. Ces partenariats sont destinés à promouvoir le partage et la coordination des ressources et des compétences. L'UNESCO a décrit le succès de ses expériences de programmes de bourses co-parrainés et financés par des ressources extrabudgétaires avec des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des partenaires privés. La Banque mondiale a également présenté la réussite d'un programme de partenariat avec des institutions universitaires dans plusieurs pays, financé par le Gouvernement japonais, et a fait valoir l'importance de son association d'anciens élèves et boursiers pour l'établissement de liens à long terme avec des praticiens du développement.

Évaluation des bourses: La réunion a reconnu que les pays en développement s'attachent maintenant non plus à acquérir des aptitudes mais à perfectionner les compétences acquises. Par conséquent, leurs programmes de formation doivent être conçus de manière à tenir compte des situations locales et à répondre aux besoins des bénéficiaires. Par conséquent, l'évaluation des bourses est devenue un volet très important. La réunion a recommandé la création d'un groupe de travail spécial sur l'évaluation de l'impact des bourses, lequel serait présidé par l'OMS, avec le soutien des autres organisations. Ce groupe de travail spécial déterminera comment mesurer le succès des programmes de bourses, identifiera les indicateurs permettant de bien les évaluer, élaborera un cadre d'évaluation et une méthodologie d'évaluation en se fondant sur les principes de la budgétisation axée sur les résultats, ou principes équivalents, et proposera un

modèle pour les rapports finals des boursiers. Les résultats seront présentés à la 17ème réunion, qui aura lieu à Rome en 2008.

Rapport de Chisato Aoki, Secrétariat de l'OIBT

Opportunités de projets MDP en Afrique

Atelier de sensibilisation en Afrique aux possibilités de projets forestiers relevant du Mécanisme pour un développement propre (MDP)

2-5 octobre 2006

Accra, Ghana

La tenue de cet atelier a été approuvée en novembre 2005 par le Conseil international des bois tropicaux et financée en tant que projet OIBT PD 337/05 REV.3 (F) soumis par le Gouvernement ghanéen, en vue de son exécution par la Commission forestière du Ghana (CFG). Ont pris part à cet atelier plus de 80 délégués des pays africains producteurs et consommateurs membres de l'OIBT, des pays africains membres du Fonds commun pour les produits de base ainsi que des représentants du Guyana, du Suriname et de la Trinité-et-Tobago. Les délégués représentaient des agences forestières et des autorités nationales désignées pour le MDP. En tout, 42 pays africains ont participé à l'atelier. Les orateurs provenaient d'institutions diverses: l'Institut Joannuem, le CIFOR, Intercooperation, le PNUD, la COMIFAC, la Corporación Ecovera (Colombie), la FAO, la CNUCC, EcoSecurities, l'OIBT et la Banque africaine de développement.

L'atelier visait à:

- informer sur les opportunités de projets MDP en Afrique;
- cerner les tendances actuelles et les impacts que la foresterie destinée à piéger du carbone peut avoir sur le secteur forestier à l'échelle mondiale, l'accent étant mis sur les pays producteurs de bois tropicaux d'Afrique subsaharienne;
- explorer les opportunités et les difficultés d'une participation efficace des pays producteurs de bois tropicaux d'Afrique subsaharienne à des projets MDP et à d'autres activités forestières pour piéger le carbone;
- élaborer des modèles de comptabilisation du carbone applicables aux écosystèmes des forêts tropicales d'Afrique subsaharienne et d'autres systèmes de vérification et de certification des crédits de carbone;
- explorer les possibilités de créer des marchés d'émissions de carbone pour l'Afrique; et
- examiner des questions émergentes telles que la réduction des émissions de carbone dues au déboisement.

Le principal résultat de l'atelier a été de faire mieux apprécier les opportunités non négligeables qui se présentent en Afrique de bénéficier du MDP du Protocole de Kyoto en attirant des investissements novateurs et additionnels à l'appui de projets de foresterie et d'énergie renouvelable. Le rôle de projets de ce type, en fait de contribution à l'atténuation du réchauffement planétaire, a été entièrement expliqué, comme l'ont été les méthodologies permettant d'identifier et de monter des projets admissibles.

La principale recommandation issue de l'atelier portait sur le besoin urgent d'accroître les aptitudes de l'Afrique à identifier et préparer des projets MDP. Les participants ont recommandé que l'OIBT envisage sans délai un travail de suivi sur le renforcement des capacités en matière de formulation de projets MDP en tirant profit de l'impulsion donnée par l'atelier.

Les autres recommandations importantes formulées par l'atelier ont été les suivantes:

- Dans la perspective des prochaines négociations, encourager les pays donateurs et les institutions multilatérales à financer, avant la CDP12, une réunion sur les questions spécifiquement africaines entre les négociateurs africains et les représentants de l'UE, du Japon et d'autres pays visés à l'Annexe I.
- Encourager l'OIBT à explorer la possibilité d'organiser à l'occasion de la CDP12 un événement satellite pour communiquer les recommandations de cet atelier, afin de mettre davantage l'accent sur les priorités, les problèmes et les préoccupations de l'Afrique concernant le MDP.
- Encourager l'OIBT à faciliter la tenue d'ateliers régionaux visant à renforcer les capacités des pays producteurs pour qu'ils puissent avantageusement utiliser le MDP dans le secteur forestier.
- Sensibiliser davantage le public à l'intérêt que présente le MDP pour le secteur forestier.
- Soutenir les efforts des pays africains pour leur permettre de renforcer leurs capacités et d'élargir leur connaissance des questions forestières qui entrent en jeu dans les négociations sur les changements climatiques, en ce qui concerne notamment la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts, le boisement et le reboisement dans le cadre du MDP, afin de garantir que leurs priorités et besoins soient pris en compte.
- Les institutions multilatérales devraient donner la priorité au rôle des écosystèmes forestiers et à celui du secteur forestier dans l'adaptation aux changements climatiques.
- Les institutions multilatérales devraient explorer avec les partenaires nationaux le potentiel que la programmation du MDP peut offrir pour faciliter et réduire les coûts de transaction qu'entraînent les projets MDP de boisement et reboisement (B/R) en Afrique. La programmation du MDP permet à des pays non visés à l'Annexe I de formuler des programmes de niveau national comportant des activités MDP dans des secteurs particuliers.
- Les pays africains devraient aborder la question des droits de jouissance et de propriété des terres afin de faciliter des investissements de MDP en Afrique, y compris celle des certificats échangeables de réduction des émissions (CERE) relatifs à des projets de foresterie.
- Les pays africains ont besoin d'un soutien pour renforcer leurs capacités en matière d'application appropriée de méthodes et autres outils approuvés pour répondre aux besoins des activités de projets B/R-MDP.
- Les institutions multilatérales devraient simplifier les procédures d'accès à des financements pour la préparation des activités de projets B/R-MDP.
- Encourager l'Union européenne à envisager l'inclusion des CERE dans son système de négoce des émissions après 2012.
- Encourager les institutions multilatérales à explorer des options pour faciliter la participation des communautés d'Afrique francophone à la préparation de projets B/R-MDP, en commençant par traduire en français les méthodes et les outils approuvés.
- Il y aurait lieu d'envisager sérieusement de développer le concept de "forêts destinées à servir de réservoirs de carbone" et d'inclure les CERE relatifs à ces forêts dans les échanges des certificats de carbone.
- Encourager vivement les institutions multilatérales et les acheteurs potentiels de certificats à organiser un atelier pour étudier des possibilités d'idées projets dans les pays africains.

Le rapport de l'atelier pourra être obtenu en le demandant au Secrétariat de l'OIBT dès qu'il sera publié.

Compte rendu de Kwame Asumadu, Consultant auprès du Gouvernement ghanéen pour le projet PD 37/05 Rev.3 (F).